

**ÉCHANGE DE NOTES (14 et 19 AVRIL 1937) CONCERNANT L'ACCEP-
TATION PAR LE CANADA D'UNE CONVENTION QUI SERAIT
RÉDIGÉE PAR LA CONFÉRENCE DES CAPITULATIONS À MON-
TREUX.**

*Le Haut-Commissaire du Canada à Londres au Président de la Conférence
des Capitulations*

(Traduction)

BUREAU DU HAUT-COMMISSAIRE DU CANADA

LONDRES, le 14 avril 1937.

MONSIEUR,

J'ai l'honneur, au nom du Gouvernement du Canada, d'informer Votre Excellence, en tant que Président de la Conférence des Capitulations, qu'en vue de l'absence de tout intérêt particulier au Canada, le Gouvernement du Canada n'a pas estimé qu'une représentation canadienne à la présente Conférence fût nécessaire, et qu'il acceptera les clauses de toute convention rédigée à Montreux qui sera signée et ratifiée en ce qui concerne les autres membres du Commonwealth des nations britanniques.

Cette acceptation par le Gouvernement du Canada s'appuie, bien entendu, sur le droit du Canada à se réclamer, aux termes de ladite convention, des mêmes droits que les Etats au nom desquels elle aura été signée et ratifiée.

Je prie Votre Excellence de bien vouloir donner copie de la présente note à toutes les délégations de la Conférence et de la faire verser au dossier de la Conférence.

Veuillez agréer, etc.,

VINCENT MASSEY.

*Le Président de la Conférence des Capitulations au Haut-Commissaire du
Canada à Londres*

(Traduction)

MONTREUX, le 19 avril 1937.

MONSIEUR,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 14 avril, par laquelle, au nom du Gouvernement du Canada, vous avez bien voulu m'informer, en tant que Président de la Conférence des Capitulations, des raisons pour lesquelles le Gouvernement du Canada n'est pas représenté à la présente Conférence.

Déférant au vœu exprimé dans le dernier paragraphe de votre lettre, j'ai transmis copie de votre communication à toutes les délégations et j'ai donné mes instructions pour qu'elle soit versée au dossier de la Conférence.

Veuillez agréer, etc.

MOUSTAPHA EL-NAHAS,
Président de la Conférence.